

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - ABORDS ÉCOLE « ILE AUX ENFANTS » PROMENADE DES MAQUISARDS		
Nombre de Conseillers :	Votes :	Numéro :
En exercice : 33 Présents : 28 Absents : 0 Procurations : 5	Pour : 33 Contre : 0 Abstentions : 0	4-2

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

Date de la convocation : 8 décembre 2022

Présents : Frédérique THIENNOT - Alain ROCHET – Xavier FAURE - Michelle BARDOU - Fabrice BOCAHUT - Cécile POUCHELON – Pauline QUINTANILHA - Jean-Luc LUPIERI – Françoise PANCALDI - Michel RAULET – Martine-GUILLAUME - Jean-Christophe CID - Sandrine AUDIBERT – Henri UNINSKI – Audrey ABADIE - Patrice SANGARNE - Annabelle CUMENGES - Gilles BICHEYRE – Véronique PORTET - Gérard BORDIER – Carine MENDEZ - Alain DAL PONTE – Gérard LEGRAND - Anne LEBEAU Clarisse CHABAL VIGNOLES – Françoise LAGREU CORBALAN - Michèle GOULIER - Xavier MALBREIL.

Procurations : Maryline DOUSSAT VITAL à Xavier FAURE – Eric PUJADE à Patrice SANGARNE – André TRIGANO à Gérard LEGRAND – Jean GUICHOU à Clarisse CHABAL VIGNOLES – Daniel MEMAIN à Michèle GOULIER.

Secrétaire de séance : Pauline QUINTANILHA.

La Commune de Pamiers a engagé les travaux de construction d'une école maternelle dénommée « Ile aux Enfants » sur le site de l'ancienne friche commerciale du LIDL située promenade des Maquisards.

Des travaux d'éclairage public aux abords de l'école sont prévus. L'étude et la réalisation de ces travaux relèvent de la compétence du Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège (SDE09). Le montant de ces travaux s'élève à 75 800 €.

Le financement sera effectué par contribution de la commune imputable en section d'investissement sur le budget au chapitre 2041582.

Il est demandé au conseil municipal d'accepter le financement des travaux d'éclairage public aux abords de l'école maternelle dénommée « Ile aux Enfants » située promenade des Maquisards.

Le Conseil Municipal.

Après avoir délibéré,

Article 1 : Demande au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège (SDE 09) la réalisation des travaux d'éclairage public aux abords de l'école maternelle dénommée « Ile aux Enfants » située promenade des Maquisards.

Article 2 : Accepte de financer la contribution au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège (SDE 09) des travaux d'éclairage public pour un montant 75 800 €.

Article 3 : S'agissant de devis estimatif accepte de financer un delta de plus ou moins 0 %.

Fait en l'hôtel de ville, le quinze décembre deux mille vingt-deux

Pour extrait conforme.

PAMIERS, le 15 décembre 2022.

Le Maire Adjoint,
Pauline QUINTANILHA



La secrétaire de séance,
Pauline QUINTANILHA

Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le
après transmission en Préfecture le
après publication le 28/12/2022
ou après notification le